

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill TEMP
No d'article: 760320-760325, 760334-760335
Situation:
Version: /fr
Date d'impression: 05.11.2014



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale **Ceramill TEMP**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Moyens auxiliaires pour le laboratoire dentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise Amann Girschbach AG
Herrschaftswiesen 1
A-6842 Koblach
Téléphone: 0043 5523 623330
Fax: 0043 5523 55990
Courriel: austria@amanngirschbach.com
Internet: www.amanngirschbach.com

Dispositif de mise en circulation Amann Girschbach GmbH
Duerrenweg 40
D-75177 Pforzheim
Téléphone: 0049 7231 957100
Fax: 0049 7231 957129
Courriel: germany@amanngirschbach.com
Internet: www.amanngirschbach.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +49 (0) 7231 957100
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette Methyl-méthacrylat, Dibenzoylperoxid

Consignes de danger Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Substance contenue		Classification 67/548/CE	Concentration
		Classification 1272/2008/CE	
Methyl-méthacrylat	No. CAS: 80-62-6 No.-CE: 201-297-1 No.-Index: 607-035-00-6	F; R11 Xi; R37/38 R43F; R11 Xi; R37/38 R43F; R11 Xi; R37/38 R43F; R11 Xi; R37/38 R43F; R11 Xi; R37/38 R43F; R11 Xi; R37/38 R43	1.0
		Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	
Dibenzoylperoxid	No. CAS: 94-36-0 No.-CE: 202-327-6 No.-Index: 617-008-00-0	E; R2 Xi; R36 R43E; R3 O; R7 Xi; R36 R43E; R3 O; R7 Xi; R36 R43E; R3 O; R7 Xi; R36 R43E; R3 O; R7 Xi; R36 R43	1.0

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill TEMP

No d'article: 760320-760325, 760334-760335

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANN GIRR BACH

Substance contenue		Classification 67/548/CE	Concentration
		Classification 1272/2008/CE	
		Org. Perox. B; H241 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	
		Org. Perox. B; H241 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	
		Org. Perox. B; H241 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	
		Org. Perox. B; H241 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	
		Org. Perox. B; H241 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	aucune
En cas d'inhalation	L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires. Demander l'avis d'un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.
En cas de contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Jet d'eau en aspersion. Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2).
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	appareil de protection respiratoire autonome (appareil isolant) (DIN EN 133). Combinaison complète de protection.
--	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Eviter la formation de poussière. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
---------------------------	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Recueillir mécaniquement. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
-----------------------	---

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill TEMP

No d'article: 760320-760325, 760334-760335

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANN GIRRACH

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Méthacrylate de méthyle

France

Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m ³	TMP n°	FT n°	Source
50	205	100	410	82	62	20

Source: 20 - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (2012)

Europe

Valeur à long terme / ppm	Valeur à court terme / ppm	Date d'émission	Source
50	100	2009/161	24

Source: 24 - DIRECTIVE 2009/161/UE

Peroxyde de dibenzoyl

France

Valeur à long terme / mg/m ³	FT n°	Source
5	33	20

Source: 20 - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (2012)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire En cas de dégagement de poussière: Porter un équipement de protection respiratoire.
Bei kurzzeitiger oder geringer Belastung Atemfiltergerät verwenden
P2

Protection des mains Porter des gants appropriés.
Matière appropriée: PVC (Chlorure de polyvinyle). NBR (Caoutchouc nitrile). Gants de caoutchouc.

Protection des yeux non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène Ne pas respirer les poussières.
Il est impératif d'avoir de bonnes conditions d'hygiène.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill TEMP

No d'article: 760320-760325, 760334-760335

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANN GIRRACH

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Couleur	différent
Odeur	inodore
Point d'éclair [°C]	>250°C
Densité [g/cm ³]	à 20° C: ca.1,19 g/cm ³
Hydrosolubilité [g/l]	insoluble

9.2 Autres informations

Température d'inflammation [°C]	>400°C
---------------------------------	--------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Décomposition thermique	> 250° C
-------------------------	----------

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun connu jusqu'à présent.
-----------------------	------------------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. (Méthylmethacrylat)
-------------------------------------	---

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation	Peut déclencher une réaction allergique.
-----------------	--

11.2 Indications complémentaires

Autres données (chapitre 11.)	Einatmen vermeiden En cas de dégagement de poussière.
-------------------------------	---

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

12.6 Autres effets néfastes

Ecotoxicologie	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
----------------	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination	Kleinere Mengen können gemeinsam mit Hausmüll deponiert werden.
Code des déchets	12 01 05 déchets de matières plastiques d'ébarbage et de tournage
Emballages vides contaminés	Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill TEMP

No d'article: 760320-760325, 760334-760335

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANN GIRRBACH

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.8 Indications complémentaires

Autres données (chapitre 14.) Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations RL 93/42EWG
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
S24: Éviter le contact avec la peau.
S37: Porter des gants appropriés.

Substance dangereuse et cancérigène selon l'annexe II au décret allemand sur les matières dangereuses GefStoffV Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE
Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)
Selon la directive 1999/45/CE ou l'annexe VI de la directive 67/548/CEE, la préparation ne nécessite pas un étiquetage.

SECTION 16: Autres informations

Teneur en taux de R R11: Facilement inflammable.
R2: Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R36: Irritant pour les yeux.
R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R7: Peut provoquer un incendie.

Teneur en taux de H H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H241: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Énoncé des classes de risque Flam. Liq.: Liquide inflammable
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique
STOT un.
Skin Irrit.: Irritation cutanée
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
Org. Perox.: Peroxyde organique
Eye Irrit.: Irritation oculaire

Les informations s'appuient sur nos connaissances actuelles. Elles ne fournissent aucune garantie sur les caractéristiques de produits et n'établissent pas une situation contractuelle.